

BRUIT, CALME ET ECOQUARTIERS



6e Assises Nationales de la qualité de l'environnement sonore

Mercredi 15 décembre



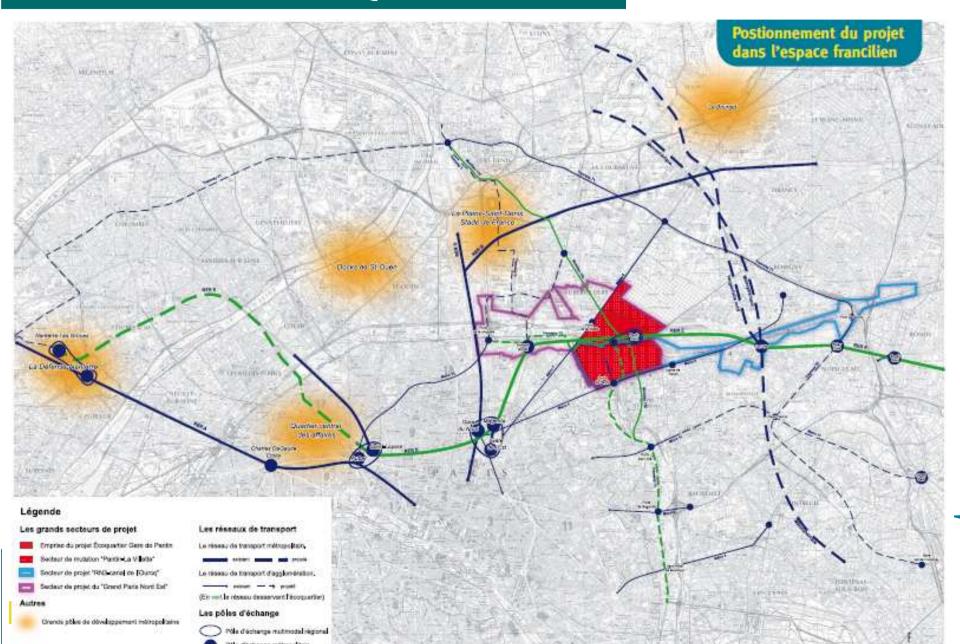








SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA VILLE



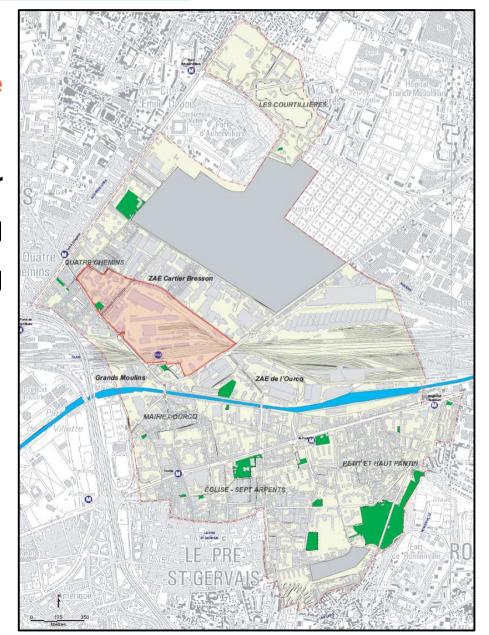




SITUATION GEOGRAPHIQUE DU PROJET

L'écoquartier de la Gare

Un trait d'union entre le quartier des Quatre-Chemins au nord et le reste de la Ville au sud







PERIMETRE DE L'ECOQUARTIER DE LA GARE







HISTORIQUE DU PROJET

- > 2008 : Signature d'un protocole de partenariat avec RFF, SNCF, l'Etat, la Région lle-De-France, le Conseil Général 93 et le STIF
 - Etudes d'infrastructures et de reconstitutions ferrovaires
 - Études urbaines et environnementales
 - Etudes transports collectifs et intermodalité
- > 2009 : Appel à projet Nouveaux Quartiers Urbains de la Région Ilede-France > Dotation potentielle de 3 200 000 € sous réserve de l'atteinte des objectifs de production de logements
- > 2009 : Dispositif d'accompagnement des écoquartiers de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre du plan Elan 2020 > Subvention de 100 000 € sur certaines études environnementales dont une étude acoustique





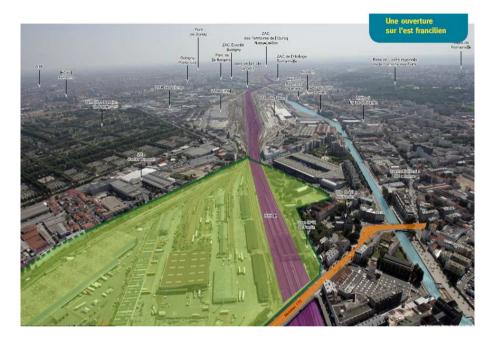
HISTORIQUE DU PROJET

- > 2010 : Lancement d'une première mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) et d'études spécifiques parallèles :
 - Schéma de gestion des eaux pluviales
 - Diagnostic acoustique et vibratoire
 - Stratégie énergétique du site
 - Diagnostic biodiversité
- > 2010 : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conduite du projet urbain présentant 3 volets :
 - Montage de la consultation d'ubanistes-concepteurs (type concours)
 - Programmation et économie du projet
 - Démarche participative





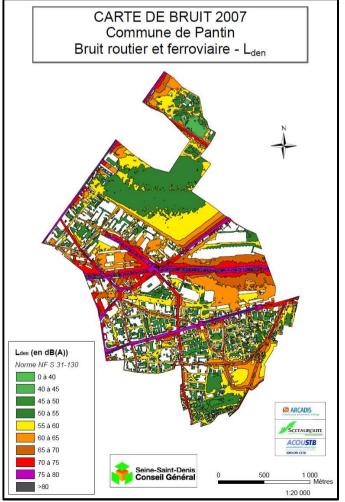
LA PRISE EN COMPTE DE LA PROBLEMATIQUE « BRUIT »



> Proximité avec un site « sensible » : voies ferrées avec le passage de 1000 trains/jour (du RER au TGV Est)



> Réalisation d'études acoustiques dans tout projet d'aménagement







L'ETUDE ACOUSTIQUE



- > PHASE 1 : Diagnostic acoustique et vibratoire du site
- > PHASE 2 : Définition d'objectifs (via l'AEU) et prescriptions techniques à intégrer au CCTP concepteurs urbains
- > PHASE 3 : Simulation acoustique du projet des différents candidats et recommandations techniques à destination du lauréat de la consultation





ENJEUX ET OBJECTIFS

- > Objectif de l'étude : Nourrir et orienter le cahier des charges pour la consultation des concepteurs urbains
- > Les enjeux à retenir :
 - Ne pas augmenter le niveau d'exposition de la population pantinoise à la pollution sonore
 - Objectifs environnementaux chiffrés à fixer et suivis dans le cadre du dispositif d'évaluation environnementale
 - Réflexion sur les « zones calmes » et intégration de cette notion dans la définition d'objectifs pour les concepteurs en phase « concours »

ville de Pantin

Merci de votre attention









